

**FRANCAIS COMME DEUXIEME LANGUE OFFICIELLE DU NIGERIA : REALITE
OU MYTHE**

PAR

Dr.Olivia Ezeafulukwe

(olyvconnect@yahoo.com)

ET

Dr.Ngozi Patricia Ijioma

(ngolemmy@yahoo.com)

Résumé

La langue officielle d'un pays est généralement une langue de communication, de l'éducation, du commerce et de la gouvernance. Une telle langue bénéficie généralement de l'appui politique, qui est un ingrédient important pour sa propagation et acceptabilité. Cependant, depuis l'année 1996, que la langue française a été introduite au Nigéria en tant que deuxième langue officielle, pour compléter la langue anglaise qui a été jusqu'ici la seule, cette langue est encore à faire l'effet attendu. Ce document vise donc à déterminer les mesures que le gouvernement a prises pour faire de cette politique une réalité et aussi trouver les éventuels obstacles qui affectent la propagation et la croissance de cette deuxième langue malgré l'appui politique dont elle jouit.

INTRODUCTION

Une langue officielle est une langue qui est dotée d'un statut juridique particulier dans un pays, un état ou une autre juridiction donnée. En règle générale, la langue officielle d'un pays se réfère à la langue utilisée au sein de son gouvernement, ses tribunaux, son parlement, son administration, etc, pour exécuter ses opérations et mener ses activités. (*Concise Oxford Companion Dictionary*, 1998). Le Nigéria, par raison d'être une ancienne colonie de la Grande-Bretagne, a vu s'imposer la langue anglaise comme la seule langue officielle. Pas jusqu'en 1996, l'idée d'une deuxième langue officielle est-elle devenue un problème au Nigeria.

Le choix d'une langue officielle est généralement contentieux. Cela est particulièrement vrai au Nigéria, un pays avec pas moins de 250 langues autochtones, chacune aspirant au statut de langue nationale ou mieux encore, langue officielle. Trois des langues autochtones du Nigeria ont été élevées au statut de langues nationales (Igbo, Haoussa et Yorouba) et ces trois langues ont déjà des lexicographies et syntaxes bien développées. N'importe quelle de ces trois langues serait mieux acceptée comme langue officielle du pays, mais hélas c'est avec ébahissement que le pays a reçu les nouvelles de la déclaration du général Sani Abacha qui a fait du français une deuxième langue officielle du Nigeria en 1996.

Le Nigeria n'est pas le seul pays à adopter plus d'une langue officielle. Canada, Cameroun, Rwanda, Belgique et bien d'autres ont adopté deux langues officielles alors que les pays comme l'Afrique du Sud ont pas moins de onze langues officielles avec Africana, une langue indigène en tête de liste. Mais dans ces pays, les langues officielles sont vivantes, fonctionnelles, acceptées et également utilisées dans les milieux officiels pour les affaires et pour l'éducation. Le français comme deuxième langue officielle du Nigéria n'a, jusqu'ici, aucune des qualités d'une langue officielle.

FRANÇAIS COMME DEUXIEME LANGUE OFFICIELLE DU NIGERIA

Malgré le caractère multilingue du Nigéria, seulement trois de ses 250 langues ont été adoptées comme langues nationales, au grand chagrin d'autres groupes ethniques dont leurs langues n'ont pas été adoptées. Mais la langue anglaise a pris une suprématie absolue sur ces langues nationales, étant la langue des maîtres coloniaux, Ceci malgré l'amertume que cette question de langue officielle génère chez certaines personnes, car elle nous rappelle, sans cesse, de notre passé affreux, du rôle impérialiste que la langue a joué et joue encore dans le régime de la nation et dans les anciennes colonies britanniques.

L'acceptation du français comme deuxième langue officielle du Nigéria, est une affaire plutôt difficile pour les Nigériens à régler. Cette non-acceptation, milite contre les efforts faits par le gouvernement nigérien et le gouvernement français pour assurer la croissance et l'expansion de la langue au statut que le général Abacha a prononcé pour elle en année 1996, quand il a déclaré la langue française la deuxième langue officielle du Nigeria. Le gouvernement fédéral du

Nigéria a dépensé beaucoup de ressources depuis l'adoption du français comme deuxième langue officielle du Nigeria (*The Guardian* du 14 et le 31 Décembre, 1996)

Par conséquent, les planificateurs des programmes scolaires et les exécutants ont pris des mesures audacieuses en vue d'assurer que la nouvelle langue officielle assume son nouveau statut. Justifiant alors le choix du président et en ligne avec la mise en œuvre de la déclaration du président, *National Policy on Education*, NPE (la Politique Nationale de l'Education 2004) déclare "Cette 4^e édition est nécessitée par des innovations et des changements de qualité et par conséquent la nécessité de mettre à jour la 3^e édition" (NPE2004: 4). (Notre traduction) Neuf articles ont été énoncés justifiant la 4^e édition dont l'article (e) "la prescription de la langue française dans les programmes de l'école primaire et secondaire." (NPE2004: 5) Il précise en outre que «pour une bonne interaction avec nos voisins, il est souhaitable que tous les Nigériens parlent français. Le Français est la deuxième langue officielle du Nigéria et il sera obligatoire dans les écoles primaires et les collèges, mais non professionnelle au lycée ». (NPE2004: 4) (Notre traduction) Pour cette raison, le Français est classé parmi les matières obligatoires à l'école primaire. Le NPE2004: 15 insiste alors que

Le curriculum de l'enseignement primaire doit inclure

(i) Langues:

(A) Langue de l'environnement

(B) Anglais

(C) Français

(D) Arabe

(ii) Mathématiques

(iii) Science

(iv) Education physique et sanitaire

(v) Connaissance religieuse

(vi) Agriculture / Economie ménagère

(vii) Études sociales / éducation civile

(viii) Arts créatifs et culturels (dessin, artisanat, musique et activités culturelles)

(ix) Informatique

On ne trouvait rien de concret dans le NPE qui indique à quel niveau de l'enseignement primaire, les élèves commenceront l'apprentissage de la langue française. Certains pédagogues ont utilisé leur pouvoir discrétionnaire pour conclure qu'il serait imprudent d'introduire une 4^e langue à ce niveau lorsque les élèves se débrouillent toujours à apprendre les rudiments des trois langues déjà existantes au programme. Ils ont donc réservé le français à la seconde moitié de l'enseignement primaire. Les autres, convaincus que les enfants à ce stade étaient encore à l'âge du développement linguistique et en tant que telle peuvent mieux assimiler les langues si elles sont introduites à ce stade, ont présenté le Français dès la première année de l'enseignement primaire, si le personnel enseignant se trouve à leur disposition. Seules les écoles privées ont fait des efforts frénétiques pour engager ces professeurs de français. La mise en œuvre manquait donc d'uniformité.

Nigerian Education and Research Council (NERC) prend alors une démarche décisive sur ce problème quand il a élaboré un programme d'études pour les études primaires qui ne couvrait que les classes primaires 4-6 d'étude française. La Politique Nationale sur l'Education (2008) semble avoir approuvé cette démarche car elle a adopté le point de vue de la NERC en énumérant la langue française comme la 8^{ème} matière de base parmi une liste de onze matières des classes 4-6 de primaires sans l'inclure les trois premières classes primaires. (20) Dans les écoles secondaires du premier cycle, la langue française figure comme deuxième sur la liste des matières de base comme on le voit ci-dessous également.

GROUPE A. Base

(i) Anglais

(ii) Français

(iii) Mathématiques

(iv) Langue de l'environnement à enseigner comme L1

(v) Une langue nigériane majeure outre que celle de l'environnement à enseigner comme L2

(vi) Science intégrée.

(vii) Etudes sociales et éducation civique

(viii) Technologie élémentaire NPE 2004,(19)

La NPE 2008 répertorie aussi le français comme matière de base à ce niveau, mais a augmenté le nombre des matières de base à 13, le français figurant la dixième sur la liste. NERDC a également élaboré un programme en conséquence.

À l'école secondaire du deuxième cycle, l'histoire est différente puisque le français n'est pas obligatoire. Il semble avoir reçu moins d'attention car il figure parmi le troisième groupe des matières, le groupe non professionnel "groupe C" (NPE2004,22). On remarque, cependant une légère amélioration dans la NPE de 2008 où le Français a été élevé de nouveau au statut de matière de base, dans un groupe de 13 matières marquées "sciences humaines" à partir desquelles les élèves sont censés choisir au moins trois. Matière de base dans la Politique Nationale de l'éducation de 2008, n'a pourtant pas le même sens que les matières obligatoires dans le NPE 2004 puisqu'un groupe de cinq sujets est déjà mentionné comme obligatoire. Les matières de base ne font donc que compléter les matières obligatoires.

En ce qui concerne la langue française dans l'enseignement supérieur, Mbanefo (2006) nous met au courant que «on a fait du français un cours obligatoire pour les étudiants de nos universités, en forme d'Etudes Générales. Cependant, nous sommes encore à voir la documentation à cet effet.

La déclaration du français comme deuxième langue officielle au Nigéria, a réjoui le cœur du gouvernement français et depuis lors, il a continué à financer des projets pour la réalisation de ce noble objectif. Le vendredi 20 juin 2008, le gouvernement fédéral du Nigeria a reçu ₦6 millions (1,7 millions d'Euros) du gouvernement français afin de consolider davantage l'enseignement et l'apprentissage du français dans les écoles nigérianes. L'ancien Ministre de l'Education, le professeur Igwe Aja Nwachukwu a signé l'accord majeur au nom du gouvernement fédéral du Nigeria, tandis que l'ambassadeur français au Nigéria, Jean Michel Dumond, a signé au nom de

son pays. (*Tribune*, samedi le 21 juin 2008). Selon Aja Nwachukwu (2008), un geste similaire d'une valeur de ₦4.66 millions (1,32 millions d'Euros) était fait au gouvernement fédéral par le gouvernement français en 2002, après l'adoption du français comme deuxième langue officielle du Nigéria. Cela élève le montant total à N10.66 millions, donné au Nigéria par le gouvernement français, pour la promotion de l'apprentissage et l'enseignement de la langue française au Nigéria (*Tribune* 21st Juin, 2008) Jean Dumond l'ambassadeur français au Nigéria de la période, a également révélé le 9 août 2011 qu' «au moins 6000 professeurs de français du Nigéria ont été formés dans les trois dernières années, dans le cadre de Nigerian French Language Project (NFLP) .C'est à dire Projet de Langue Française au Nigéria

MISE EN ŒUVRE

Très zélé pour réaliser le français comme deuxième langue officielle du Nigéria, le Président de l'époque, le Général Sani Abacha, a autorisé que les professeurs de français soient engagés des pays francophones voisins, pour compenser l'insuffisance du personnel enseignant qui constituent les exécutants de base de cette politique. Les personnels étaient donc engagés de la République du Bénin et de la République du Togo. Mais le nombre de personnes employées était loin du nombre requis et ainsi n'a pas fait une différence significative dans la pédagogie de la langue. Seulement les écoles fédérales secondaires ont reçu deux ou trois de ces professeurs francophones chacune. D'ailleurs, leurs présences n'étaient pas ressenties puisque les langues locales et l'anglais constituaient déjà des barrières, couplées avec le manque de compétence pédagogique, étant donné que certains d'entre eux n'étaient pas des enseignants professionnels et le peu qui l'étaient, n'étaient pas formés en tant que professeurs d'une langue étrangère- ce qui a milité contre leur productivité. Ces professeurs francophones étaient engagés en contrat, à renouveler chaque année. C'était comme si cette politique a quitté avec le chef de l'Etat qui l'a instituée car le contrat n'était pas renouvelé après trois ans, obligeant ces étrangers de partir.

L'embauche des professeurs à enseigner dans les écoles primaires et secondaires publiques était laissée aux mains des gouvernements étatiques, qui ont fait peu ou rien à cet égard. Certaines écoles privées, elles-mêmes, n'ont pas pris la peine de trouver des enseignants alors que certains ont engagé des personnes qui pouvaient s'exprimer dans la langue, y compris des

francophones analphabètes qui se sont enfuis après avoir exposé leur incompétence en forme de mauvaises performances de leurs étudiants dans les examens externes. Certains propriétaires ont découvert l'incompétence de ces enseignants eux-mêmes et les ont renvoyés. Les ministères de l'éducation dans les différents Etats du Nigéria, ont déclaré le restant « professeurs non diplômés » obligeant les propriétaires de différentes écoles de les débaucher. Certains de ces propriétaires sont toujours désireux d'engager des professeurs de français, mais ils ne sont nulle part.

Selon Imoh (220-226). Parmi les facteurs qui militent contre l'enseignement du français au Nigéria comprennent l'insuffisance des matériaux, l'acquisition insatisfaisante des compétences linguistiques de base par les élèves et l'incompétence des professeurs de langues. Mais *NPE 2004 et 2008* ont tous deux déclaré en l'article 113 "que chaque autorité gouvernementale étatique et locale mette en place des centres de ressources pour les enseignants (Teachers' Resource Centres TRC) où les enseignants se réuniront pour des discussions, des recherches, des ateliers d'étude, des formations courtes et des conférences. Ces centres seront également utilisés pour le développement et le test de matériels didactiques" Six ans après cette déclaration politique, les TRC (Teacher's Registration Councils) sont encore à venir à l'existence. Même l'article 114 de la *NPE 2004 et 2008* indique clairement que «Les gouvernements fédéraux et étatiques doivent créer des centres de ressources éducatives, dont les activités doivent être multidisciplinaires. Leurs fonctions comprennent l'amélioration de l'étude des langues, des sciences et des mathématiques.

Pareillement, Adebayo (www.voicesnet.com/displayonedoc.aspx?docid), en énumérant les facteurs qui influent sur la productivité de la langue française, y inclut une carence en politique. Cela se reflète dans l'interprétation de la NPE. Alors que le NPE 2004 Article 25b Groupe C a listé le Français comme l'un de nombreux choix non professionnels à l'école secondaire de deuxième cycle, et à suivre l'article 25b, on doit choisir toutes les six matières de base, puis une ou deux matières des 18 matières du groupe B et les 16 matières du groupe C, laissant la langue française avec seulement 2,9% de chance d'être sélectionnée. La NPE 2008 a quand même amélioré cette situation car elle énumère maintenant le français comme l'un des 13 matières dans le cadre des sciences humaines à partir desquelles les élèves de l'école secondaire de deuxième

cycle peuvent choisir trois ou quatre matières à ajouter aux cinq matières obligatoires et une facultative. Pour s'adapter à ces changements dans le groupe des matières, *la Politique Nationale 2008*, Article 36.6 (d) stipule que "Chaque élève doit sélectionner 10 ou 11 matières en SS1, 9 ou 10 matières en SS2 et 9 ou 10 matières en SS3, contre un minimum de 7 et un maximum de 8 matières dans l'Article 25b de NPE 2004.

Un autre facteur très important qui milite contre l'enseignement et l'apprentissage du français est le manque de surveillance pour assurer la conformité. Même si le français était censé être obligatoire dans les écoles primaires et en premier cycle du secondaire, jusqu'à présent aucune école primaire publique ne l'offre puisqu'il leur manque les personnels pour le faire. Seulement les écoles privées et les écoles à base religieuse l'offre pour l'instant. Dans les écoles secondaires du premier cycle, il y a certaines écoles qui l'offrent, mais ceux qui n'ont pas de professeur ne le font pas. En fait, c'est surtout dans les écoles de grandes villes que la langue est étudiée au niveau de premier cycle du secondaire. Les écoles qui font défaut à cette règle inscrivent toujours leurs étudiants aux examens externes sans que les autorités les dérangent. C'est comme si le gouvernement fait des politiques sans mettre en place un mécanisme pour assurer la conformité. Pourtant, la *NPE* indique que « Pour répondre efficacement aux lacunes persistantes dans les dispositions des Politiques d'Education et la mise en œuvre au Nigéria [...] les gouvernements fédéraux, d'État et locaux doivent instituer et autoriser des unités de suivi de la mise en œuvre de politiques spécifiques, au sein des structures existantes appropriées, dans leurs ministères de l'éducation et les administrations scolaires locales, surveiller avec diligence et fournir un feed-back au respect de la conformité. (NPE2004,viii

Adebayo est allé plus loin pour constater "la mauvaise attitude de nombreux Nigériens à la langue." ([Www.voicesnet.com/displayonedoc.aspx?docid](http://www.voicesnet.com/displayonedoc.aspx?docid)). Les Nigériens ne sont généralement pas bien disposés à la langue française. Bien que de nombreux Nigériens soient ignorants de l'adoption du français comme deuxième langue officielle du Nigéria, d'autres qui savent sont plutôt méfiants. Alors que quelques uns perçoivent cette tentative comme encore un autre geste impérial, les autres le considèrent comme synonyme de l'éducation occidentale. Certains autres estiment qu'il est venu pour rivaliser avec leurs propres langues autochtones qui ils se battent bec et ongles pour promouvoir. Ils craignent une situation où la langue prendrait autant d'importance

que la langue anglaise et donc affaiblir les différents mouvements pour accorder les langues autochtones leur propre droit.

D'autres plus analytiques trouvent que le programme scolaire est déjà surchargé avec les langues et ne voit pas la nécessité d'ajouter une supplémentaire- le français. Surtout pas pendant cette période où le pouvoir économique semble se déplacer de l'Occident au monde asiatique. Nombreux sont ceux qui auront compris l'introduction de la langue chinoise dans notre programme scolaire à la place du français. Beaucoup de Nigériens n'éprouvent pas la nécessité de se déplacer en dehors de leur pays et donc ne peuvent pas comprendre ce que leur vaut l'étude du français. Ce sont seulement ceux des États frontaliers qui interagissent avec ces francophones, mais ils n'ont pas besoin d'une école pour apprendre le français. Beaucoup de ces villes frontalières parlent déjà la langue et l'utilisent dans leurs relations quotidiennes avec leurs voisins sans même se scolariser.

Quoi qu'il en soit, certains Nigériens trouvent toujours des raisons qui les encouragent à parler la langue et même la choisir à l'examen de SSCE ou WASCE. Emordi cité par Ubabudu, <http://www.thefreelibrary.com/>, tout en exposant les raisons de difficulté d'expression en langue française chez les apprenants du secondaire, qui ont étudié le français pendant cinq ans ou plus, note que « les matériels d'enseignement ainsi que les livres d'enseignement ne correspondent pas aux besoins sociolinguistiques des étudiants »' Un regard attentif sur les livres prescrits pour l'étude et l'apprentissage du français dans notre école secondaire, de 1998 jusqu'à ce jour, révèle les livres suivants en tête de liste; *TransAfrique, On y va et Campus*. Tous ces livres étaient écrits par des auteurs français et introduits sur le marché nigérian par les diplomates français eux-mêmes. Les livres sont non seulement exorbitants, mais n'ont pas un cadre nigérian non plus, obligeant les apprenants de faire d'abord une transition culturelle avant de vraiment comprendre le contenu du livre. Mais la principale préoccupation du Nigéria est d'atteindre ses voisins francophones à travers leur langue officielle. Il est plus embarrassant que certains de ceux qui ont étudié le français au Nigéria, même dans les établissements d'enseignement supérieur, ont du mal à comprendre le français de nos pays voisins en raison de leurs dialectes particuliers, mais ils comprennent le français d'un Français.

NECESSITE D'UNE MISE EN ŒUVRE AMELIOREE

La langue donne la capacité et elle ouvre les portes au développement. Peu importe la façon dont le peuple nigérian considère la politique de faire du français la deuxième langue officielle, le fait reste que le français est très important dans les présentes affaires du monde. Comme l'a prononcé Aja Nwachukwu, à l'occasion de la signature de l'accord de financement pour le projet "Fonds de Solidarité Prioritaire" 2006-89 à Abuja, les avantages de la langue française sont les suivants;

Promotion de la coopération et de tolérance interculturelle,

Promotion des opportunités supplémentaires pour l'emploi

L'accès à un marché plus vaste dans la sous région de l'Ouest de l'Afrique [...]

Offrir un moyen d'appartenance aux organisations comme la francophonie.

Aider le processus d'unification dans la région ouest-africaine et, finalement, dans l'unification du continent africain.

Offrir un moyen de concourir favorablement avec les autres pays.

Fournir un accès aux sources variées d'information de bonne qualité, nécessaire pour le développement général du Nigéria.

Fournir un accès accéléré aux développements de la science et de la technologie et à d'autres domaines de la connaissance dans le monde francophone qui serait bénéfique pour les citoyens et la nation nigériane (Aja Nwachukwu, 2008)

La Politique Nationale de l'Education 2004, souligne à juste titre que «pour une bonne interaction avec nos voisins, il est souhaitable que tous Nigériens parlent français." (4) Le Nigéria est un pays anglophone entouré des pays francophones. Ce n'est que la prudence que le Nigéria maintienne une bonne relation avec ces voisins pour son meilleur bien-être social, économique et politique. Plus particulièrement en cette période de Boko Haram, lorsque le Nigéria ne connaît pas la source de ses problèmes, ni quand la fin serait en vue. Si un bon voisinage n'est pas cultivé et entretenu, ces pays pourraient se transformer en ruches pour les ennemis du Nigéria, mais si bien entretenu, il peut aider le Nigéria à résoudre son problème religieux actuel. L'allégation est courante que les filles enlevées de l'école publique, Chibok, par les Boko haramistes, ont été transportées à un pays voisin.

Dans ces pays francophones voisins, l'anglais qui n'est cependant pas une langue officielle,

reçoit beaucoup d'attention. Il est presque impossible de voir un francophone scolarisé, de la sous-région, qui ne comprend pas la langue anglaise. Cela est dû au fait qu'ils comprennent la valeur des langues et encouragent leurs citoyens à les apprendre. Dans tous ces pays, la langue anglaise, comme matière obligatoire, est étudiée à tous les niveaux de l'enseignement ; primaire et secondaire, sauf en dernière année. Mais il est très décourageant de constater que le Nigéria, qui devrait savoir mieux, laisse l'étude du français au hasard.

Du consulat de la France, nous avons obtenu les informations suivantes;

10 bonnes raisons pour apprendre le français

1. Une langue mondiale

Plus de 200 millions de personnes parlent français sur les cinq continents. La Francophonie, l'organisation internationale des pays de langue française, comprend 68 États et gouvernements. Le français est la deuxième langue étrangère la plus largement apprise après l'anglais et la neuvième langue la plus parlée dans le monde. Le français est également la seule langue avec l'anglais, qui est enseigné dans tous les pays du monde. La France exploite le plus grand réseau international d'instituts culturels, qui organisent des cours de langue française pour plus de 750 000 apprenants.

2. Une langue pour le marché du travail

Une capacité à parler français et anglais est un avantage sur le marché international de l'emploi. La connaissance du français ouvre les portes des entreprises françaises en France et dans d'autres régions de langue française du monde (Canada, Suisse, Belgique, Afrique du Nord et Afrique subsaharienne). La cinquième plus grande économie du monde et la troisième destination pour les investissements étrangers, la France est un partenaire économique clé.

3. Une langue de culture

Le français est la langue internationale pour la cuisine, la mode, le théâtre, les arts visuels, la danse et l'architecture. La connaissance du français donne accès aux grandes œuvres de la littérature, ainsi que des films et des chansons, dans l'original français. Le français est la langue de Victor Hugo, Molière, Léopold Senghor Sedar, Edith Piaf, Jean-Paul Sartre, Alain Delon et Zinedine Zidane.

4. Une langue de voyage

La France est la première destination touristique au monde et attire plus de 70 millions de visiteurs par an. Avec un peu de français, il est tellement agréable de visiter Paris et toutes les régions de France (à partir des climats doux de la Côte d'Azur aux sommets enneigés des Alpes en passant les côtes sauvages de la Bretagne). Le français offre un aperçu de la culture, la mentalité et la mode de vie français. Le Français est également très pratique lorsque vous voyagez à l'Afrique, à la Suisse, au Canada, au Monaco, aux Seychelles et à d'autres endroits.

5. Une langue pour l'enseignement supérieur

La capacité de parler français ouvre les possibilités d'études dans les universités françaises de renom et des écoles de commerce, classées parmi les meilleurs établissements d'enseignement supérieur en Europe et dans le monde. Les élèves ayant un bon niveau de français sont admissibles à des bourses du gouvernement français, à s'inscrire à des cours de troisième cycle en France dans toutes les disciplines et se qualifier pour les diplômes français reconnus internationalement.

6. L'autre langue des relations internationales

Le Français est à la fois une langue de travail et une langue officielle de l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne, l'UNESCO, l'OTAN, Le Comité International Olympique, la Croix-Rouge Internationale et les tribunaux internationaux. Le français est la langue des trois villes où les institutions de l'Union Européenne ont leur siège: Strasbourg, Bruxelles et Luxembourg.

7. Une langue qui ouvre le monde

Après l'anglais et l'allemand, le français est la troisième langue la plus utilisée sur Internet, devant l'espagnol. Une capacité à comprendre le français propose une vision alternative du monde à travers la communication avec les francophones de tous les continents et des nouvelles provenant de grands médias internationaux en langue française (TV5, France 24 et Radio France Internationale).

8. Une langue qui est amusante à apprendre

Le français est une langue facile à apprendre. Il existe de nombreuses méthodes sur le marché qui rendent l'apprentissage du français agréable pour les enfants et les adultes. Il ne faut pas longtemps pour atteindre un niveau où vous pouvez communiquer en français.

9. Une langue pour apprendre d'autres langues

Le français est une bonne base pour l'apprentissage d'autres langues, en particulier les langues romanes (espagnol, italien, portugais et roumain) ainsi que l'anglais, où cinquante pour cent du vocabulaire courant est dérivé du français.

10. Une langue d'amour et de raison

Tout d'abord, l'apprentissage du français évoque le plaisir plaisir d'apprendre une belle langue, riche, mélodieuse, souvent appelée la langue d'amour. Le français est aussi une langue analytique qui structure la pensée et développe l'esprit critique, qui est une compétence précieuse pour les discussions et les négociations (<http://www.consulfrance-ouston.org/spip.php?article1426>)

Aujourd'hui dans le monde, il est nécessaire de connaître autant de langues que possible parce que le monde se transforme en un village planétaire. On peut avoir accès à beaucoup d'informations dans le confort de sa maison. Les plus de langues on acquiert, les plus de sites accessibles. Chaque nigérian doit être encouragé à apprendre autant de langues que possible de manière à être au courant des développements les plus récents.

CONCLUSION ET SUGGESTIONS POUR UNE MEILLEURE APPLICATION

Avec la situation décrite ci-dessus, il est clair que le français est encore à assumer le statut d'une deuxième langue officielle, comme stipulé. Les suggestions suivantes sont donc avancées pour aider à faire du français assumer cette position qu'elle mérite à juste titre ;

Les Nigériens doivent recevoir une réorientation quant à l'utilité de la langue française. Cela leur permettra de mieux se disposer à la langue et effacer tous mauvais sentiments qu'ils pourraient avoir à l'égard de la langue qui militent contre sa propagation.

Cette langue doit être utilisée dans les milieux officiels et à faire les affaires du gouvernement. L'apprentissage de cette langue par les représentants du gouvernement doit être efforcé. Tous les documents officiels doivent être rédigés en anglais et en français afin que les Nigériens sentent la langue en tant que langue vivante et fonctionnelle. Si cela n'est pas fait, les Nigériens garderont toujours l'impression que l'apprentissage, ou non du français est sans conséquence.

Il faut que le gouvernement souligne le manque de personnel dans ce domaine et qu'il commence dès aujourd'hui à chercher une solution. Il est très nécessaire de former plus de professeurs de français et les engager pour faire face à la noble tâche qui les attend. Les

Nigériens qui parlent déjà couramment la langue peuvent être encouragés à enseigner, mais seulement après leur avoir fait prendre des cours de pédagogie.

Les cours de recyclage et de formation continue sont conseillés pour aider les professeurs à acquérir les méthodes les plus récentes de l'enseignement. Certains de ces enseignants doivent également être envoyés aux pays francophones pour améliorer leur français écrit et parlé, de manière à construire la confiance dont ils ont besoin pour mieux fonctionner en tant que professeurs. Beaucoup d'efforts doivent être faits pour s'assurer que les étudiants parlent la langue, et pas seulement la réussir en tant que matière scolaire mais plutôt comme une matière scolaire pratique, surtout étudiée pour son apport communicatif. Une situation où la NPE stipule que l'enseignement du français au secondaire de premier cycle et les écoles primaires doit être essentiellement orale, mais les enfants ne sont évalués que par écrit, ne doit plus être tolérée.

Le gouvernement devrait se hâter de mettre en place des comités de mise en œuvre, tel que mentionné dans la Politique Nationale de l'Éducation, afin de garantir l'application des politiques faites sur l'éducation, en ce qui concerne de faire du français la deuxième langue officielle.

Il faut donner plus d'incitations aux personnes qui souhaitent apprendre le français pour les encourager et attirer les autres à les émuler. Toute école primaire et collège doit être obligé d'enseigner le français et les écoles qui ne conforment pas doivent être sanctionnées pour non-respect.

Il faut amener les gouvernements des différents États à comprendre l'importance du français à la croissance et au développement national. Il faudra également les obliger d'embaucher les professeurs de français dans leurs États respectifs. Ceci aidera la pédagogie du français à reprendre pleinement.

OEUVRES CITEES

Adebayo, L.A". French Language Teaching and Productivity Enhancement in Nigeria: Issues and challenges". [http://www: www.voicesnet.com/displayonedoc.aspx?docid](http://www.voicesnet.com/displayonedoc.aspx?docid)

Aja Nwachukwu. I. "The benefits of French language". *Journal of Nigerian Education*
Website: <http://www.jmel.com.ng>

Times. 20th July-August 6.2008.

Federal Republic of Nigeria, National Policy on Education. Fourth

Edition.Lagos:NERDC 10, 2004.p.1

Federal Republic of Nigeria, National Policy on Education. Fifth Edition.Lagos:NERDC
10, 2008.

Federal Republic of Nigeria. Senior Secondary School Curriculum, French language,
Lagos: National Education Research and Development Council. 2007.

Federal Republic of Nigeria. 9 Year basic Education Curriculum. French language for
JSS 1-3, Lagos: National Education Research and Development Council. 2007.

Federal Republic of Nigeria. 9-year Basic Education Curriculum. French language for
Primary 1-6, Lagos: National Education Research and Development Council. 2007.

Guardian Newspaper. French should be made the second official language after English
language in Nigeria.Jan 1, 1996.

Imoh, P. "Constraints Encountered in the Teaching of French Language In Nigeria: A
Case Study of the Nsukka Educational Zone" *Journal of Education in Developing
Areas*. Vol 15 (2) Pp 220-226. 2002

Mbanefo, E. (2006) *Reading: An effective French course for non language Nigerian
undergraduates*. Communication presentee lors du colloque annuelle de Nigerian French
Teachers Association of Nigeria, Nsukka. (University of Nigeria)

Ubabudu, Mary. *Measuring the Acceptability of French Language as a Second*

Language.<http://www.thefreelibrary.com/Measuring+the+acceptability+of+Fren>
Website: <http://www.jmel.com.ng> 135

SSN: 978-978-48450-4-5 (Online & Print)

JMEL- Journal of Modern European Languages And Literatures Vol.1 July 2014

ch+language+as+a+second+language... *International Journal of Education Research.*

“Official Language” Concise Oxford Companion in English Language Ed Tom McArthur,

Oxford University Press.1998

<http://www.consulfrance-houston.org/spip.php?article1426>.